

BON DE COMMANDE COLLECTE DU BLEUET DE FRANCE

Date de collecte :

Collecte privée ou publique :

Nom/Prénom du responsable de collecte :

Nom de l'association :

Adresse du lieu de collecte (pour collecte privée) ou ville (collecte publique) :

Téléphone :

Mail :

Pour une collecte sur la voie publique, merci de remplir le tableau des collecteurs en page 2. Une carte de collecteur sera fournie pour chaque personne.

Attention, l'argent des collectes est à reverser directement au Bleuet de France (page 4).

Commande :

*** Nombre d'autocollants :**

*** Nombre de fleurs :**

(Préciser pour chaque catégorie : Original / tricolore / Centenaire) - Photos en page 3

*** Nombre de troncs :**

*** Nombre d'affiches :**

Commande à récupérer :

☐

au service départemental de l'ONaCVG (prendre rendez-vous)

☐

par voie postale (indiquer l'adresse)

Date et Signature :

Ce bon de commande est à renvoyer 20 jours avant la date de collecte à

Marie JANOT : marie.janot@onacvg.fr / 03.68.59.06.20

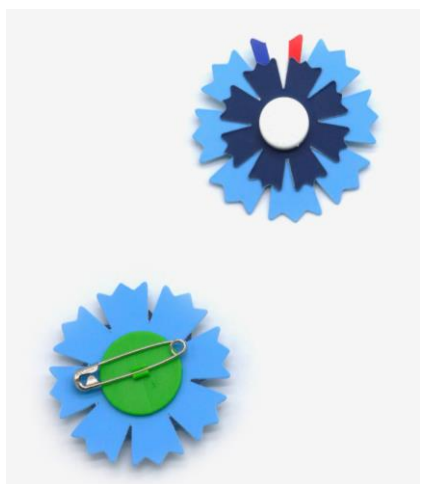
**Liste des collecteurs
(pour collecte sur voie publique)**

Nom	Prénom	Association	Adresse postale

CATALOGUE



ORIGINAL : la fleur officielle du Bleuets de France



TRICOLORE : la fleur officielle du Bleuets de France, avec son pétale tricolore



CENTENAIRE : Bleuets "Centenaire 2025" en édition spéciale.

En cette année 2025, le Bleuets de France célèbre son centenaire avec une fleur spéciale en édition limitée.

Comment reverser ma collecte ?

L'entité collectrice verse le produit total de la collecte publique au Bleuets de France au plus tard le 8ème jour ouvré qui suit celui au cours duquel elle a été effectuée.

Une copie du protocole de collecte rempli et signé doit être envoyé au SD67.

2 solutions pour reverser sa collecte :

- Via le site internet : <https://don.bleuetdefrance.fr/collecte/~mon-don>
et faire le versement par CB sur le formulaire dédié à la collecte
Cette solution à privilégier

- Par chèque, à l'ordre du Bleuets de France

A envoyer à l'adresse suivante :

Bleuets de France
70, Rue de l'Amiral Roussin
75015 PARIS

avec l'original du protocole de collecte confié par le SD67 lors du retrait de matériel. Le protocole doit être renseigné, daté et signé.